

Note Méthodologique : Evaluation des risques incendie

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Assurer la sécurité des personnes et la protection des biens.
- Identifier, analyser et hiérarchiser les dangers liés au feu.
- Répondre aux exigences réglementaires et sécuriser l'environnement de travail.
- Mission de conseil complète : analyse, audit et accompagnement proactif.

Objectifs de la mission

- Réaliser un diagnostic précis du niveau de risque incendie, conforme à la réglementation.
- Identifier les sources potentielles d'incendie et évaluer probabilité et conséquences.
- Mesurer les écarts vis-à-vis des exigences légales et internes.
- Proposer un plan d'actions personnalisé (préventif, correctif, organisationnel).
- Restituer un rapport clair pour la maîtrise des risques et l'aide à la décision.

Périmètre / livrables attendus

- Sites concernés : locaux, sites industriels, entrepôts, bureaux (tous secteurs).
- Interventions sur site et phases à distance (analyse documentaire, reporting).
- Rapport de visite et diagnostic préliminaire.
- Rapport d'analyse de conformité réglementaire.
- Plan d'actions détaillé et priorisé.
- Rapports de suivi et d'audit complémentaires.
- Session de restitution des résultats et recommandations.

Point clé : La visite physique sur site est indispensable pour un diagnostic complet et précis.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Visite approfondie des locaux et observation des conditions matérielles/organisationnelles.
- Collecte d'informations : zones à risques, sources d'énergie, matériaux, installations électriques, moyens de sécurité.

- Résultat : diagnostic préliminaire des vulnérabilités.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des documents internes (plans d'évacuation, consignes, audits antérieurs, déclarations).
- Vérification de conformité (Code du travail, recommandations CNPP, règles d'urbanisme).
- Résultat : mesure des écarts et rapport d'analyse de conformité.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Élaboration d'un plan priorisé (mesures techniques, organisationnelles, formation).
- Axes : détection/équipements, organisation des évacuations, formation des personnels, maintien en conditions opérationnelles.
- Résultat : plan d'actions adapté à la taille et aux spécificités de l'entreprise.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Accompagnement de la mise en œuvre avec suivi périodique et audits complémentaires.
- Reporting personnalisé et ajustement selon l'évolution des risques et du cadre réglementaire.
- Résultat : rapports de suivi et amélioration continue.

Planning / durée / jalons

Durée indicative : de quelques jours (PME) à plusieurs semaines (sites industriels étendus). Formats : présentiel sur site et travail à distance (analyse documentaire, reporting). Une session de restitution est systématiquement organisée.

Phase	Contenu clé	Jalons / livrables
Visite & diagnostic initial	Visites des sites, observations, collecte d'informations	Rapport de visite et diagnostic préliminaire
Analyse documentaire & réglementaire	Revue des documents, vérification de conformité	Rapport d'analyse de conformité
Restitution	Présentation des constats et recommandations	Session de restitution, plan d'actions priorisé
Suivi & accompagnement	Mise en œuvre, audits complémentaires, reporting	Rapports de suivi / d'audit

Rôles & responsabilités

Consultant

- Réalise la visite de site et collecte les informations nécessaires.
- Conduit l'analyse documentaire et la vérification réglementaire.
- Produit les livrables (rapports, plan d'actions).
- Assure le suivi : accompagnement, audits complémentaires, reporting et ateliers de formation.

Client

- Fournit les documents internes requis (plans d'évacuation, consignes, rapports antérieurs, documents de prévention).
 - Permet l'accès aux sites pour la visite physique (indispensable).
 - Identifie les parties prenantes pour la session de restitution.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans d'évacuation et consignes de sécurité.
 - Rapports d'inspection/audit antérieurs.
 - Déclarations ou justificatifs réglementaires existants.
 - Informations techniques : zones à risques, sources d'énergie, matériaux.
 - Données sur les installations électriques et dispositifs de sécurité incendie en place.
 - Procédures et organisation interne liées à la prévention incendie.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Session de restitution systématique auprès des parties prenantes.
 - Reporting personnalisé et suivi périodique de la mise en œuvre.
 - Audits complémentaires pour évaluer l'efficacité des mesures.
 - Mesure des écarts réglementaires et priorisation des actions.
 - Veille réglementaire continue pour adapter les recommandations.
 - Amélioration continue et ajustements selon l'évolution des risques.
 - Collaboration étroite avec les responsables internes tout au long de la mission.
-